

**ASSEMBLÉE DE CONSULTATION PUBLIQUE  
SUR LE PROJET DE RÈGLEMENT N° 2021-1156  
MODIFIANT LE RÈGLEMENT DE ZONAGE N° 2015-844  
DE LA VILLE DE ROUYN-NORANDA**

AVIS PUBLIC est par les présentes donné de ce qui suit :

- 1) Lors d'une séance tenue le lundi 23 août 2021, le conseil municipal a adopté le **projet de règlement N° 2021-1156** modifiant le règlement de zonage N° 2015-844 de la Ville de Rouyn-Noranda afin de notamment :
  - créer la zone « 5124 » à même une partie de la zone « 5085 », en bordure de l'avenue Lafontaine, ainsi que la grille des spécifications s'y rattachant, afin d'y autoriser les carrières et sablières;
  - modifier la grille des spécifications de la zone « 3021 », située en bordure du secteur industriel de Lac-Dufault, afin d'y autoriser les carothèques;
  - modifier la grille des spécifications de la zone « 7055 », située en bordure du lac Vaudray, afin d'y autoriser les tours de télécommunications;
  - modifier l'article 124 afin de modifier la superficie maximale de bâtiments accessoires pour un usage habitation pour les terrains de certaines superficies à l'intérieur des zones 5000 à 9999;
  - modifier l'article 130 afin de retirer le nombre maximal de bâtiments en forme de dôme pour les usages agricoles;
  - modifier l'article 138 afin d'ajuster les normes concernant les systèmes de filtration des piscines et bains à remous.
- 2) Une assemblée de consultation publique sera tenue le **lundi 13 septembre 2021 à compter de 19 h 50** à la salle du conseil située au 5<sup>e</sup> niveau de l'hôtel de ville au 100 de la rue Taschereau Est, à Rouyn-Noranda.
- 3) Le projet de règlement N° 2021-1156 peut être consulté aux heures et jours normaux d'ouverture au bureau de la greffière situé à l'hôtel de ville, au 100 de la rue Taschereau Est à Rouyn-Noranda.
- 4) Le projet de règlement N° 2021-1156 contient certaines dispositions propres à un règlement susceptible d'approbation référendaire.

**DESCRIPTION DES ZONES VISÉES :**

**Zone « 3021 » :** la zone « 3021 » est située dans le quartier Lac-Dufault et est constituée de terrains vacants accessibles par la rue Maurice (à l'arrière des propriétés portant les numéros civiques impairs 3177 à 3299 de la rue Saguenay).

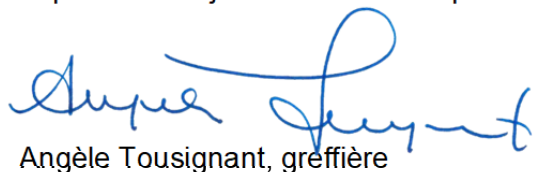
**Zone « 5085 » :** l'actuelle zone « 5085 » est situé dans le quartier d'Évain et est constituée des propriétés situées à l'ouest de l'avenue Lafontaine comprises entre les numéros civiques impairs 95 et 255, des propriétés situées à l'est de l'avenue Lafontaine portant les numéros civiques pairs 88 à 110, des propriétés situées au nord du rang des Cavaliers comprises entre les numéros civiques 3774 et 3804, des propriétés situées de part et d'autre de la rue Carbonneau, des propriétés situées au sud du boulevard Rideau comprises entre les numéros civiques 2979 et 3383, des propriétés situées au nord du boulevard Rideau comprises entre les numéros civiques 3154 et 3394 ainsi que la propriété située au 99, rue Gélinau. Suite à l'entrée en vigueur du présent règlement, l'actuelle zone « 5085 » serait réduite par le transfert vers la nouvelle zone « 5124 » des propriétés situées à l'ouest de l'avenue Lafontaine comprises entre les numéros civiques impairs 125 et 255, des propriétés situées au nord du rang des Cavaliers comprises entre les numéros civiques 3774 et 3804 ainsi que des propriétés situées de part et d'autre de la rue Carbonneau.

**Zone « 5124 »** : la nouvelle zone « 5124 » serait créée à partir de l'actuelle zone « 5085 » et serait constituée des propriétés situées à l'ouest de l'avenue Lafontaine comprises entre les numéros civiques impairs 125 et 255, des propriétés situées au nord du rang des Cavaliers comprises entre les numéros civiques 3774 et 3804 ainsi que des propriétés situées de part et d'autre de la rue Carbonneau.

**Zone « 7055 »** : la zone « 7055 » est située dans le quartier de McWatters et elle est localisée entre le chemin Joannès-Vaudray et la rive est du lac Vaudray. Cette zone comprend les propriétés situées sur le chemin de l'Orée ainsi que les propriétés portant les numéros civiques 11506 à 12090 du chemin Joannès-Vaudray.

Un plan détaillé de ces zones est disponible pour consultation au bureau de la greffière situé à l'hôtel de ville, aux heures et jours normaux d'ouverture.

Fait et donné à Rouyn-Noranda, ce 25<sup>e</sup> jour d'août 2021  
et publié le 1<sup>er</sup> jour du mois de septembre 2021



Angèle Tousignant, greffière